



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



PARLIAMENT
OF THE REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



**Conférence sur le
Droit universel à la nationalité :
le rôle des parlements dans la prévention et l'éradication de l'apatridie**

Le Cap (Afrique du Sud), 26-27 novembre 2015
conjointement organisée par le Parlement d'Afrique du Sud, l'Union interparlementaire
et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

ORDRE DU JOUR

Jeudi 26 novembre 2015	
8 h.30 – 9 h.45	Inscription des délégués Thé et café offerts
10 h.00 – 10 h.30	Cérémonie d'ouverture
10 h.30 – 10 h.45	Discours liminaire
	Projection d'une vidéo intitulée "Nowhere People" ("Gens de nulle part")
10 h.45 – 12 h.15	Session 1 : Présentation d'ensemble : l'apatridie dans le monde d'aujourd'hui <i>Présidence : Mme F. Chohan, Vice-Ministre de l'Intérieur de l'Afrique du Sud</i> <i>Election d'un rapporteur</i> Aperçu de l'apatridie au plan mondial; définition de l'apatridie et récapitulatif de ses principales causes; les populations les plus exposées; l'évolution récente de la situation et les tendances à venir; la campagne mondiale du HCR pour éradiquer l'apatridie et son plan d'action. Il sera également question des connexions entre migration et apatridie. On évoquera notamment l'apatridie comme une cause potentielle et une conséquence de la migration (forcée). <i>Les présentations seront suivies d'un débat en plénière.</i> <ul style="list-style-type: none">• Comment des parlementaires peuvent-ils individuellement convaincre des collègues et des citoyens que l'apatridie est une question importante ?• Quelles sont les informations les plus déterminantes ?• Certains parlementaires ont-ils des exemples à partager de situations où ils ont réussi à influencer d'autres parlementaires sur ce sujet ou sur d'autres ?
12 h.15 – 13 h.15	Session 2 : Prévention et résolution de l'apatridie : les liens avec les droits de l'homme et le développement <i>Présidence : Mme. R. Bhengu, Membre de l'Assemblée Nationale (Afrique du Sud)</i> Impact de l'apatridie sur les individus, les communautés et les Etats; présentation des nouvelles données issues du rapport du HCR sur l'impact de l'apatridie sur les enfants et les jeunes; lien entre l'apatridie et les

	<p>prochains objectifs de développement durable.</p> <p><i>Les présentations seront suivies d'un débat en plénière.</i></p>
13 h.15 - 13 h.30	<i>Photo de groupe</i>
13 h.30 – 14 h.30	<i>Déjeuner offert</i>
14 h.30 - 15 h.45	<p>Session 3 : Cadres juridiques mondial et régional de lutte contre l'apatridie</p> <p><i>Présidence : parlementaire à déterminer</i></p> <p>Cadre juridique international relatif à l'apatridie; débat sur les instruments régionaux pertinents et les nouvelles initiatives régionales.</p> <p><i>Les présentations seront suivies d'un débat en plénière.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre pays soutient-il une initiative régionale ? Comment pourriez-vous convaincre votre pays de soutenir/lancer une initiative ou un plan d'action au niveau national ? • Comment les Etats qui ne sont pas parties aux Conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie peuvent-ils être convaincus d'y adhérer ? Cela serait-il très difficile dans votre pays ? Quels sont les principaux problèmes ou obstacles ?
15 h.45 - 16 h.00	<i>Pause-café</i>
16 h.00 - 17 h.45	<p>Session 4 : Résoudre les principales situations d'apatridie</p> <p><i>Présidence : parlementaire à déterminer</i></p> <p>Les principales situations d'apatridie seront passées en revue et on débattera des moyens d'y apporter une solution. Des exemples de bonnes pratiques seront donnés, notamment de partenariats entre le gouvernement, la société civile et le HCR.</p> <p><i>Les présentations seront suivies d'un débat en plénière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • De quelles protections les apatrides ont-ils besoin, notamment des plus vulnérables d'entre eux ? Quelles sont les obligations des Etats ? • Comment les parlementaires peuvent-ils communiquer avec les citoyens à propos des apatrides présents dans leur pays ? • S'agissant des parlementaires ayant des expériences positives et en ayant tiré des enseignements : que peuvent-ils faire de plus pour aider les parlements susceptibles de tirer bénéfice d'une action de sensibilisation ou d'un renforcement des capacités sur ces questions ? Quelles sont les actions ponctuelles liées à la diffusion des bonnes pratiques qui pourraient découler de cette conférence ?
18 h.30	<i>Dîner offert</i>

Vendredi 27 novembre 2015

9 h.00 – 10 h.30	<p>Session 5 : Prévenir l'apatridie : garantir qu'aucun enfant ne naît apatride</p> <p><i>Présidence : parlementaire à déterminer</i></p> <p>Principales mesures de sauvegarde législative pour éviter l'apatridie des enfants; les pratiques actuelles relatives à ces sauvegardes; l'enregistrement des naissances : un outil efficace de prévention de l'apatridie.</p> <p><i>Les présentations seront suivies d'un débat en plénière</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Autres pays dont les parlementaires ont participé ou pourraient participer à des actions visant à mettre fin à l'apatridie des enfants (notamment par une adhésion; comment l'initier ?)
10 h.30 – 10 h.45	<p><i>Pause-café</i></p>
10 h.45 – 13 h.00	<p>Session 6 : Prévenir l'apatridie : lutter contre la discrimination de genre dans les lois sur la nationalité</p> <p><i>Présidence : parlementaire à déterminer</i></p> <p>Etude approfondie de la façon dont la limitation de la transmission de la nationalité par la mère contribue à l'apatridie des enfants; moyens d'éviter ce problème. Les parlementaires de pays ayant, au cours des dernières années, supprimé les discriminations de genre dans leur législation sur la nationalité, seront encouragés à s'exprimer.</p> <p><i>Visionnement d'une vidéo :</i> #JAPPARTIENS - Rama, 9 ans, trouve que l'apatridie est injuste</p> <p><i>Les présentations seront suivies d'un débat en plénière</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Description des problèmes qui se posent dans votre pays et, le cas échéant, de la façon dont ils ont été réglés OU du type d'assistance nécessaire.• Existe-t-il des projets d'amendements susceptibles de mettre en lumière de bonnes pratiques?• Possibilité d'engagement des parlementaires.
13 h.00 – 14 h.30	<p><i>Déjeuner offert</i></p>
14 h.30 – 15 h.30	<p>Session 7 : Partenariats : renforcer les partenariats entre parlements au niveau régional ainsi qu'avec la société civile</p> <p><i>Présidence : parlementaire à déterminer – SG de l'UIP ?</i></p> <p>Les parlementaires étudieront les initiatives actuelles de partenariat visant à mettre fin à l'apatridie.</p> <p><i>Les présentations seront suivies d'un débat en plénière</i></p>
13 h.00 – 14 h.30	<p><i>Pause-café</i></p>
15 h.45 – 17 h.00	<p>Des stratégies novatrices pour progresser – les médias sociaux</p> <p><i>Présidence : parlementaire à déterminer</i></p> <p>En quoi les médias sociaux peuvent-ils être utiles ? Regard sur la présence dans les médias sociaux de la campagne #jappartiens du HCR et possibilités d'utilisation des médias sociaux par les parlementaires pour dynamiser le dialogue.</p>

	<i>Les présentations seront suivies d'un débat en plénière</i>
17 h.00 – 17 h.30	Observations finales Présentation du document final par le rapporteur. Allocution de clôture : M. L. Tsenoli, Vice-Président de l'Assemblée Nationale de la République d'Afrique du Sud